

**Bureau du 6 mai 2002**

**Décision n° B-2002-0547**

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : **Revente, à l'Opac du Rhône, de divers biens immobiliers situés 29, rue des Halles**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -  
Service opérationnel - Subdivision sud

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 26 avril 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

A la demande de l'Opac du Rhône, et dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique locale de l'habitat, notamment en matière d'offre locative sociale, la Communauté urbaine a préempté, au prix de 106 714,31 € plus 10 671,43 € de commission d'agence admis par les services fiscaux, un immeuble situé 29, rue des Halles à Saint Genis Laval.

Il s'agit d'un bâtiment de deux niveaux à usage d'habitation et de commerce d'environ 140 mètres carrés avec garage et remise attenants ainsi que de la parcelle de terrain de 218 mètres carrés comportant ces constructions.

Aux termes de la promesse d'achat soumise au Bureau, l'Opac du Rhône, qui préfinance cette acquisition, s'est engagé à racheter à la Communauté urbaine lesdits biens au prix de 106 714,31 € plus 10 671,43 € de commission d'agence, moyennant lequel il a été acheté et à lui rembourser tous les frais inhérents à l'acquisition ;

Vu ladite promesse d'achat ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

**DECIDE**

**1°- Approuve** le présent dossier de cession et notamment la promesse d'achat sus-visée.

**2°- Autorise** monsieur le président à la signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3°- Le montant** résultant de cette cession ainsi que les frais d'actes notariés, feront l'objet d'une inscription en recettes au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2002 - compte 458 200 - fonction 824 - opération 0097.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,